

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Elevage laitier EARL PERHIRIN sur la commune principale de l'AIOT Kerbrat 29790 BEUZEC CAP SIZUN.

La référence de votre dossier est A-3-UQU5PWWCB et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 01/12/2023 à 09h36 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0100035077**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **48520175000042**

Organisme : **ALTEOR ENVIRONNEMENT**

Nom : **STEPHAN**

Prénom : **CHRISTELLE**

Fonction : **GESTIONNAIRE**

Adresse électronique : **christelle.stephan@alteur-environnement.com**

Téléphone fixe : **+(33) 330298957**

## Personne morale

N° SIRET **42219499300016**

Raison sociale **EARL PERHIRIN**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**Kerbrat**

**29790 BEUZEC CAP SIZUN**

## Signataire

Nom : **PERHIRIN**

Prénom : **FRANCOISE**

Qualité : **GERANTE**

Adresse électronique : **francoise.perhirin@wanadoo.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 298704481**

## Référent

Nom : **PERHIRIN**

Prénom : **FRANCOISE**

Fonction : **GERANTE**

Adresse électronique : **francoise.perhirin@wanadoo.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 298704481**

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **christelle.stephan@alteur-environnement.com**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Elevage laitier EARL PERHIRIN**

Description des activités :

**L'activité est basée sur l'élevage : Bovins Lait, Bovins à Viande Je sollicite les modifications de prescriptions suivantes conformément à l'article R512-52 du code de l'environnement : dérogation de prescriptions de distance par rapport aux tiers, dérogation de prescriptions de distance par rapport à un ruisseau L'exploitation comprend 1 seul site. Suite à la reprise de terre et à l'acquisition de référence laitière complémentaire, l'EARL PERHIRIN à progressivement fait évoluer ses effectifs. La demande porte aujourd'hui sur un effectif de 62 vaches laitières et la suite et quelques bovins à l'engrais. SITUATION PAR RAPPORT AUX INSTALLATIONS CLASSEES AVANT PROJET : EARL PERHIRIN "lieu dit" du site : Kerbrat autorisé pour : 49 VL et la suite Déclaration d'un effectif de 62 vaches laitières et la suite. La fosse circulaire non couverte sera couverte dans le cadre de ce dossier. Pas de modifications des autres installations et annexes Aucune modification sur la conduite de l'élevage. Le calcul des capacités de stockage des effluents d'élevage avec le logiciel dexel est disponible sur le site de l'exploitant. Les capacités de stockage sont conformes aux durées réglementaires et aux pratiques agronomiques de l'exploitant. Le fumier compact pailleux non susceptible d'écoulement, après 2 mois sous les animaux ou en fumière, est stocké au champ. Le plan épandage et le bilan de fertilisation sont présents sur le site d'exploitation et montrent le respect de la réglementation. Actualisation du plan d'épandage sur les terres actuellement exploitées, soit 61,76 Ha de SAU.**

**Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :**

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

**Kerbrat**

**29790 BEUZEC CAP SIZUN**

X : 139535

Y : 6800329

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 62 u	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **2800**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

**Un effluent de type I (C / N > 8) issu : - de litière accumulée plus de 2 mois en bâtiment - du raclage des aires d'exercices - du raclage des aires paillées** Un effluent de type II, (C/N < 8) issu : - des eaux vertes et blanches du bloc de traite - du purin et lixiviat de la fumière

<b>Pacage</b>	<b>Nom exploitant</b>	<b>Numéro îlot</b>
029151834	EARL PERHIRIN	de 1 à 23

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **62**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **9131**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **9131**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **9131**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **5**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Type de déchet : Emballage (ex: sacs d'aliments); Stockage sur site : Hangar; Elimination : Reprise fournisseur. Type de déchet : Bâches d'ensilage; Stockage sur site : Hangar; Elimination : Reprise fournisseur . Type de déchet : Piquants, coupants, médicaments non utilisés; Stockage sur site : bocal ou autre contenant hermétique; Elimination : Reprise vétérinaire. Type de déchet : Produits toxiques (bidon produits désinfectants, emballages de médicament,...); Stockage sur site : local fermé et sol étanche; Elimination : Reprise fournisseur. Type de déchet : Hydrocarbures (ex : huiles de vidange); Stockage sur site : bidons 200 litres; Elimination : Reprise fournisseur. Type de déchet : Cadavres; Stockage sur site : dalle ; Elimination : Centre d'équarrissage.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **prise de contact avec le SDIS pour l'implantation d'une poche à incendie de 120m3 ou équivalent selon diagnostic du SDIS**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Les numéros d'urgence seront situés près de l'entrée des bâtiments et du bureau : n° d'appel des sapeurs-pompiers : 18; n° d'appel du SAMU : 15; n° d'appel de la gendarmerie : 17 n° d'appel des secours à partir d'un téléphone mobile : 112 Moyen d'alerte des secours : Le téléphone portable Mise en place d'un contrat d'entretien pour les extincteurs. Mise en place d'un extincteur portatif à poudre polyvalente, à proximité du stockage de fuel ou gaz. Mise d'un extincteur portatif dioxyde de carbone, à proximité des armoires électriques.**

## Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

## Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?  
**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**mandatdedepot.PDF**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plandesituation.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plandemasse.pdf**

Modification des prescriptions applicables :

**Demandesdderogationstiersetruisseau.pdf**